



Extrait du procès-verbal du Conseil Communal de Bursins
Du 16 septembre 2025

Sous la présidence de M. Claude Devalte, le Conseil Communal de Bursins a :

1. Accepté le préavis municipal 12/2025

Préavis relatif au plan d'affectation Communal - PACom

2. Accepté le préavis municipal 13/2025

Préavis relatif à la demande de crédit d'investissement réfection de la chaussée de la route de Gilly RC40 et la création d'un collecteur d'eaux claires pour un montant de CHF 155'000.-

3. Accepté le préavis municipal 14/2025

Préavis relatif à la demande ce crédit d'étude et mandat d'architecte pour le projet de création d'une structure d'accueil collectif de jour préscolaire pour un montant de CHF 276'000.-

Art. 160, 1 LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par cinq électeurs constituant le comité, dans les trente jours qui suivent l'affichage prévu à l'article 162, alinéa 1, lettre a et c, ou la publication prévue à l'article 162, alinéa 1, lettre b.

Le Président


Claude Devalte



La Secrétaire


Alexandra Wainwright